

Présents : M. BÉGON, Maire

Messieurs BAILLARGEAT et GENET adjoints

Mmes DUMAS, DURAND et DUVEAU, MM. BRUNET, GAUTHIER et GUILLON

Absents excusés : Mme CHACON,

Ouverture de la séance : 18h45

Lecture et approbation du compte-rendu du 18 janvier 2017

1-Approbation du Compte de Gestion du Budget Principal

2-Approbation du Compte de Gestion du Café-Restaurant

3-Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2016 du Budget Principal

2016	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté	0,00	72 912.36	0.00	55 538.55	0,00	
Opérations de l'exercice	215 807.56	277 810.79	51 103.26	39 232.42	266 910.82	317 043.21
Total	215 807.56	350 723.15	51 103.26	94 770.97	266 910.82	317 043.21
Résultat	0,00	134 915.59	0,00	43 667.71	0,00	178 583.30
Restes à réaliser	0,00	0,00	60 724.31	19 892.00	60 724.31	19 892.00
Totaux cumulés	215 807.56	350 723.15	111 827.57	114 662.97	327 635.13	465 386.12
Résultats définitifs	0,00	134 915.59	0.00	2835.40	0,00	137 750.99

4-Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2016 du Café-Restaurant

2016	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté	0,00	9 755.16	7 185.21		0,00	2 569.95
Opérations de l'exercice	4 018.97	4 227.79	2 250.80	7 566.04	6 269.77	11 793.83
Total	4 018.27	13 982..95	9 436.01	7 566.04	6 269.77	14 363.78
Résultat	0,00	9 963.98	1 869.97	0.00	0,00	8 094.01
Restes à réaliser	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00	0.00
Totaux cumulés	4 018.97	13 982..95	9 436.01	7 566.04	6269.77	14 363.78
Résultats définitifs	0,00	9 963.98	1 869.97	0.00	0,00	8 094.01

5-Affectation de résultat du Budget Principal

AFFECTATION DE RÉSULTAT	2016
<u>Fonctionnement</u>	
Résultat de l'exercice (recettes- dépenses)	62 003,23
Résultat antérieur reporté (002, année N-1)	72 912,36
Résultat définitif à affecter :	134 915,59
<u>Investissement</u>	
Résultat de l'exercice (recettes- dépenses)	-11 870,84
Résultat antérieur reporté (001, année N-1)	55 538,55
Résultat à affecter au 001 N+1	43 667,71
<i>Restes à réaliser dépenses :</i>	60 724,31
<i>Restes à réaliser recettes :</i>	19 892,00
<i>Solde des restes à réaliser (recettes-dépenses)</i>	-40 832,31
Résultat définitif :	2 835,40
<u>Affectation du résultat :</u>	
Exécution du virement à la section d'investissement (1068) :	
Affectation complémentaire en réserve (1068):	
Affectation au 002 N+1	134 915,59

6-Affectation de résultat du Café-Restaurant

AFFECTATION DE RÉSULTAT	2016
Fonctionnement	
Résultat de l'exercice (recettes-dépenses)	208,82
Résultat antérieur reporté (002, année N-1)	9 755,16
Résultat définitif à affecter :	9 963,98
Investissement	
Résultat de l'exercice :	5 315,24
Résultat antérieur reporté (001, année N-1)	-7 185,21
Résultat total :	-1 869,97
Restes à réaliser dépenses :	0,00
Restes à réaliser recettes :	0,00
<i>Solde des restes à réaliser :</i>	<i>0,00</i>
Résultat définitif :	-1 869,97
Affectation du résultat :	
Exécution du virement à la section d'investissement (1068)	
:	1 869,97
Affectation complémentaire en réserve (106)	2 000,00
Affectation à l'excédent reporté (002) :	6 094,01

7-Dossier DETR 2017

-Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) ;il reste à effectuer des travaux d'aménagement sur la voie publique.

-Remplacement des menuiseries extérieures du logement communal de la mairie.

M. le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture et présente le plan de financement comme suit :

Estimation des dépenses en HT

Elargissement du trottoir devant la salle des fêtes (à 1m20), réalisation d'un parking PMR (personnes à mobilité réduite)

Aménagement d'un accès toilettes handicapés et d'un accès à l'église

Remplacement des volets et de la porte d'entrée du logement communal

SARL DUVAL : 12647.50 €

Ent Menuiserie Jean-Philippe COLLIN: 3784.00 €

TOTAL HT : 16431.50 €

Financement

Demande de subvention (soit 32.30 % du montant du projet HT)

DETR : 5308.00 €

Autofinancement : 11123.50 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

8-Opposition au transfert de compétence PLUI à la CDC

Suite à la dernière réunion de la CDC , M. le Maire évoque La Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové n° 2014-366 du 24 mars 2014 (dite loi ALUR) qui donne désormais aux E.P.C.I. la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme. Cette compétence sera effective *le 27 mars 2017*, sauf en cas d'opposition des communes.

Il s'agirait là de transférer la compétence des communes en matière d'urbanisme à la CDC , la carte communale serait transformée en PLUI avec un coût de 35000 euros pour la commune de Saint-Hilaire.

Le Conseil après avoir délibéré , à l'unanimité s'y oppose .

Agrandissement de la déchetterie

M. le Maire rappelle qu'il sera nécessaire d'agrandir la déchetterie, et propose d'acquérir la parcelle jouxtant celle-ci . le Conseil accepte. Une offre sera faite au propriétaire..

Nouvelle édition d'un bulletin municipal

M. le Maire propose que quelques conseillers participent à la rédaction.

9- Demande d'achat du kiosque du terrain de foot par M. Brisson.

le Conseil accepte et fixe un prix de 40 euros.

Questions diverses

-Elections présidentielles, 1^{er} tour le 23 avril mars : Organisation du bureau

-Elagage du tilleul à côté de la mairie : considérant la stricte réglementation concernant la sécurité des agents, M. le Maire doit faire appel à un professionnel privé. M Brisson est choisi pour effectuer le travail.

-Demande de M. et Mme Bierre concernant la réfection du chemin menant à leur habitation . Ce chemin ne fait pas partie du programme de voirie de la CDC.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 21h30.